



REGLEMENT

JUNIOR FISHING TOUR 71 COUP



ARTICLE 1 : MODALITES DES RENCONTRES

- **Public** : Ces rencontres rassemblent les jeunes pêcheurs au coup âgés jusqu'à 17 ans répartis en 2 catégories : Junior pour les moins de 14 ans (années de naissance concernées 2011, 2012, 2013, 2014, etc.) et Espoir pour les 14-17 ans (années de naissance concernées : 2007, 2008, 2009 et 2010) qui ont la possibilité de participer à l'ensemble des dates du circuit JFT71 et de se classer au niveau départemental, puis régional voire national,
- Chaque participant doit être détenteur d'une carte de pêche en cours de validité et s'engage à respecter les différentes réglementations régissant la pêche en France et en Saône-et-Loire.
- **Inscription** : Le coût de l'inscription est de 5€ par manche (à régler par chèque à l'ordre de la Fédération de pêche de Saône-et-Loire, accompagné de la fiche d'inscription). L'inscription doit se faire à l'avance, aucune inscription sur place ne sera acceptée.
- **Licence** : Le circuit du JFT implique la prise d'une licence de compétition de pêche sportive. Pour l'obtention de cette dernière il est nécessaire de nous retourner le formulaire dédié, ainsi qu'une photo d'identité (format numérique si possible). Le coût et l'édition de la licence sera pris en charge par la Fédération de pêche de Saône-et-Loire. Attention, il sera impossible de participer aux rencontres sans licence.

ARTICLE 2 : MODES DE PECHE ET REGLEMENT

- L'épreuve se pratique exclusivement au coup (canne télescopique ou emmanchement). Toute canne munie d'un moulinet est interdite pour les manches départementales,

Catégorie Juniors - U14	Catégorie Espoirs - U18
Canne au coup longueur jusqu'à 7m	Canne au coup longueur jusqu'à 10m
Manche de 2 heures	
5L d'amorce mouillée 0,5L d'esches animales	
Fouillis et vers de vase interdits (aussi bien dans l'amorce que sur l'hameçon)	
Maximum 2 cannes de pêche préparées + le kit coupelle	
45 min de préparation avant la pêche Amorçage 5 min avant la pêche	
Classement au poids	
Tirage au sort des postes avec secteurs spécifiques par catégories d'âges	

- En action de pêche, chaque pêcheur ne pourra utiliser qu'une canne (dont celle d'amorçage),
- Les poissons seront conservés vivants en bourriche.

ARTICLE 3 : DEROULEMENT DE LA RENCONTRE

- Les horaires de chaque manche seront indiqués sur l’affiche dédiée à chacune des manches. Les heures de départ et d’arrivée pourront être modifiées par l’organisation pour garantir le meilleur déroulement. L’organisation dispose des moyens nécessaires pour veiller à la sécurité des participants,
- Une fois le briefing terminé, les compétiteurs se rendent sur la place attribuée (tiré au sort) et peuvent commencer à préparer leur matériel. Un 1er signal sonore (un coup prolongé de corne de brume) marque l’amorçage 5 min avant le début de la pêche. Un second signal sonore marque le début de l’action de pêche. Un 3^{ème} signal marque les 5 dernières minutes de pêche et un 4^{ème} pour la fin de l’épreuve. Tout poisson doit être sorti de l’eau avant le signal final, sinon il ne sera pas comptabilisé.
- Les poissons doivent être conservés vivants et pesés vivants à la fin de la manche.

ARTICLE 4 : CLASSEMENTS ET VALIDATION DES POINTS

- Sont considérés valides les poissons, dans le respect de la réglementation en vigueur,
- Après la pesée, les poissons seront remis directement à l’eau,
- Les points en fin de manche sont calculés en fonction du poids sur la base de 1 gramme = 1 point,
- Les vainqueurs et les classements de la manche se font en fonction des plus grands nombres de points dans chaque catégorie d’âges (U14 et U18),
- Points classement championnat attribué par catégories d’âges à chaque manche du JFT Coup

Places dans la classe d’âges	Points attribués pour le classement général	Places dans la classe d’âges	Points attribués pour le classement général
1e	1 point	5e	5 points
2e	2 points	6e	6 points
3e	3 points	7e	7 points
4e	4 points	8e	8 points
ETC....			

ARTICLE 5 : AIDE TECHNIQUE PAR UN TIERS

Le participant peut bénéficier d’une aide extérieure (parent, ami, animateur...) pour : le montage de sa ligne, les emmêlages, l’épuisage et le décrochage du poisson. En revanche : la tenue de la canne, l’animation de la ligne et toutes les actions de pêche ne peuvent pas être effectués par une autre personne que le participant.

ARTICLE 6 : COMPORTEMENT

- Le respect du poisson, du milieu et des autres concurrents prime avant tout,
- Les participants devront suivre les normes élémentaires de sportivité et de courtoisie,
- Les participants s’engagent à respecter les autres usagers du site.

ARTICLE 7 : ACCES AUX FINALES REGIONALE ET NATIONALE

Pour ceux qui souhaitent participer à l'ensemble du circuit, un classement départemental sera effectué sur chaque catégorie (Junior moins de 14 ans – Espoir 14-17 ans) comptabilisant les deux meilleurs scores (dates) du participant. A l'issue un podium départemental récompensera les champions qui auront l'opportunité d'accéder à la finale régionale Bourgogne-Franche-Comté qui se déroulera en juin 2025 et nationale selon la qualification régionale.